



CENTRE PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
DE L'UNION PORTUAIRE ROUENNAISE

Rouen, le 16 septembre 2011

**Circulaire n° 8/2011/2012**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos formations « Transport et Logistique » nous organisons une formation :

**INCOTERMS 2010**

Elle aura lieu :

Au Centre Privé de Formation Professionnelle de l'Union Portuaire Rouennaise  
66, quai de Boisguilbert – BP 4032 – 76021 ROUEN cedex 3

**le lundi 17 octobre 2011**  
**de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**  
soit 7 heures de formation

Tarif : **210 € H.T.** par participant (ouverture à partir de 3 participants).

Vous trouverez ci-joint, le programme de la formation ainsi qu'un bulletin réponse à nous retourner.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Françoise RENO  
Directrice Pédagogique

## LES INCOTERMS 2010

**Durée** : 7 heures

**Calendrier** : lundi 17 octobre 2011

**Tarif** : 210.00€ HT par personne

**Ouverture à partir de 3 participants**

**Intervenant** :

*Intervenant professionnel*

**Moyens Pédagogiques** :

*Supports de cours, Etudes de cas*

### @ **OBJECTIFS** :

Connaître les évolutions liées à la réforme des Incoterms version 2010.  
Leur utilisation dans les métiers du transport maritime et terrestre.  
Leur répercussion sur les techniques de paiement.  
Le transfert de responsabilités et de propriété.

### @ **DEROULEMENT PEDAGOGIQUE** :

#### **Définition et rôle des Incoterms**

- La livraison.
- Le partage des coûts.
- Le transfert des risques à l'international.

#### **Le rôle de l'Incoterm dans la transaction commerciale internationale**

- Transfert de propriété, transfert de risques comment concilier ces 2 éléments pour sécuriser l'opération commerciale.
- Les points clés du contrat de vente impactés par le choix de l'Incoterm.

#### **Les Incoterms 2010**

- Prise en compte des dernières évolutions des pratiques internationales.
- Intégration des contraintes liées à la conteneurisation
- Clarification sur la répartition du paiement des THC
- Nouvelle classification
- Refonte spécifique des INCOTERMS D

#### **L'incidence du choix de l'Incoterm sur le plan logistique, documentaire et fiscal**

- Quel Incoterm utiliser selon le moyen de transport ?
- Quels documents fournir selon l'Incoterm choisi ?
- L'Incoterm et le moyen de paiement.
- L'Incoterm et le crédit documentaire.
- La responsabilité fiscale de l'exportateur ou de l'importateur selon l'Incoterm choisi.

**Possibilité de commander la nouvelle édition des INCOTERMS 2010.**

**Informations et inscriptions :**

**Tel : 02.35.71.69.97 ou E-mail : [formation@uprouen.org](mailto:formation@uprouen.org)**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### INCOTERMS 2010

à nous retourner avant le 7 octobre

au CPF de l'UPR – 66 quai de Boisguilbert – B.P. 4032 - 76021 ROUEN Cedex  
Tél : 02 35 71 69 97 - Fax : 02 32 10 68 15 – E-mail : [formation@uprouen.org](mailto:formation@uprouen.org)

**Le Lundi 17 octobre 2011**  
**De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

PRENOM	NOM	DATE DE NAISSANCE

**Société ou Organisme :**

Adresse : .....  
.....  
.....

Le financement de cette formation sera pris en charge par :

l'entreprise

un OPCA, veuillez indiquer lequel :

.....  
.....